

« ESTAFETTE » entre la France et le Royaume-Uni

Avant tout : une petite pensée pour ces chevaux qui ont participé à l'amélioration des transports et à la rapidité d'acheminement du courrier.

Estafette : postillon à cheval dont le nom provient de l'italien staffetta (petit étrier).

L'article 2 de la loi du 4 juillet 1829 prévoit que « les lettres de France pour l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, et réciproquement, seront portées au moyen d'un service extraordinaire par Estafette entre Paris et Calais et paieront, en sus du port fixé par le tarif en vigueur, une taxe de trois décimes par lettre simple »

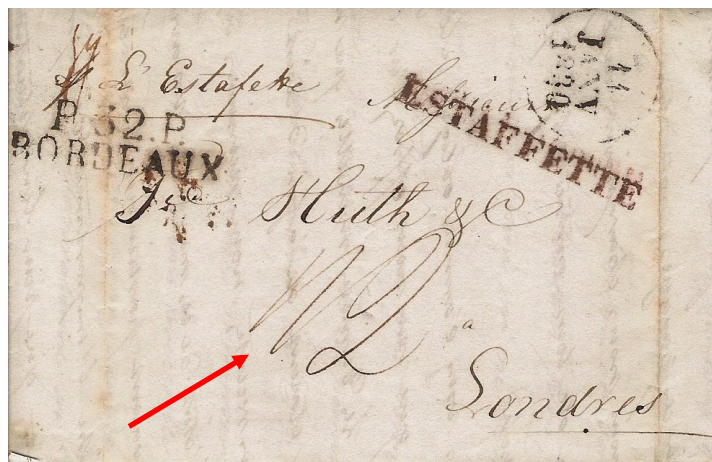
On passait de 60 heures par la malle-poste entre Paris et Calais à 36 heures par Estafette.

On peut dire que c'est un « Express » dans le sens rapidité avant l'heure. Rappel : l'EXPRES ne débute, dans le régime général, qu'en mars 1892 (soit 60 ans après).

Se caractérise par une marque postale particulière (quatre différentes) : trois pour les courriers en partance de France et une pour les courriers d'origine du Royaume-Uni.

Trois courriers à destination de Londres au départ de la France

ESTAFFETTE (oui, avec deux « F »)



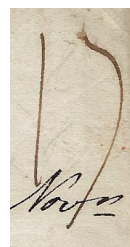
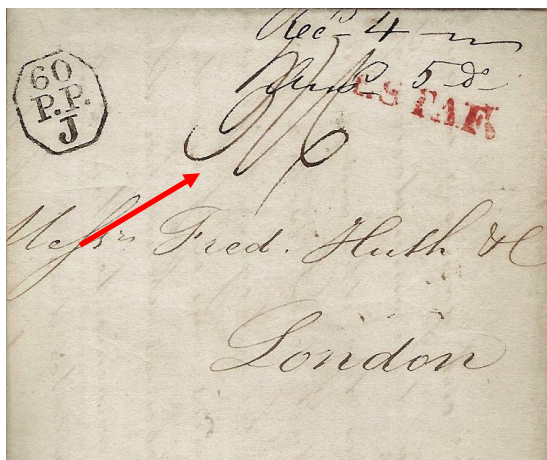
Courrier de 1830 au départ de Bordeaux en Port Payé avec indication de la taxe perçue au dos : 15 décimes

*Se composant de : Bordeaux à Calais : 10 décimes
Calais à Douvres : 2 décimes
Port Estafette : 3 décimes } 15 décimes pour moins de 7g1/2*

Douvres à Londres : 1sh 2p. pour une feuille tarif de 1828 (voir flèche rouge)

Les taxes anglaises en noir sont en Port Du et en rouge sont en Port Payé sans autre indication. Les échelons ne sont pas en poids avant 1840 mais à la feuille d'où des différences que nous rencontrerons plus loin.

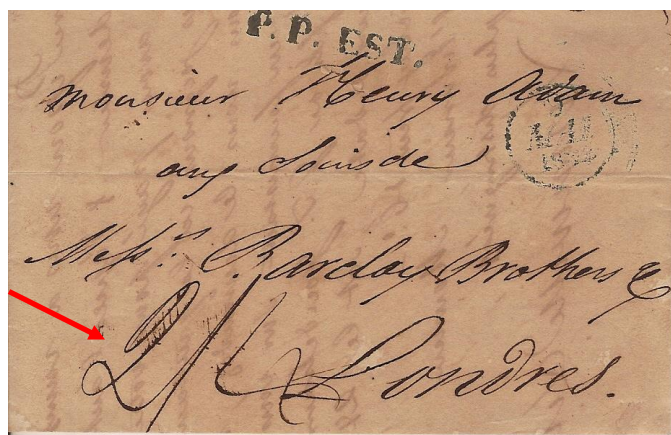
ESTAF.



Courrier de 1833 au départ de Paris en Port Payé avec indication de la taxe perçue au dos : 17 décimes
Se composant de : Paris à Calais : 9 décimes
Calais à Douvres : 3 décimes
Port Estafette : 5 décimes } 17 décimes pour moins de 10 g (2^e échelon)

Douvres à Londres : 3sh 6p. pour trois feuilles tarif de 1828 3^e échelon (voir flèche rouge)

P.P. EST. (Port Payé intégré)

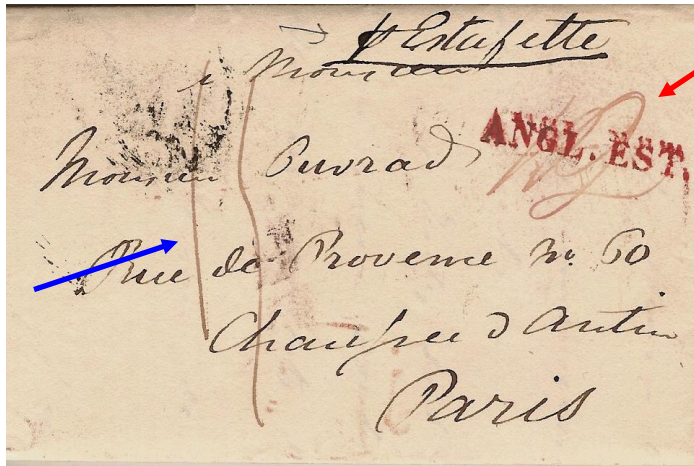


Courrier de 1834 au départ de Paris en Port Payé avec indication de la taxe perçue au dos : 11 décimes
Se composant de : Paris à Calais : 6 décimes
Calais à Douvres : 2 décimes
Port Estafette : 3 décimes } 11 décimes pour moins de 7 g 1/2 (1^{er} échelon)

Douvres à Londres : 2sh 4p. pour deux feuilles tarif de 1828 2^e échelon (voir flèche rouge)

Trois courriers au départ de Londres pour la France.

ANGL. EST. destination : PARIS

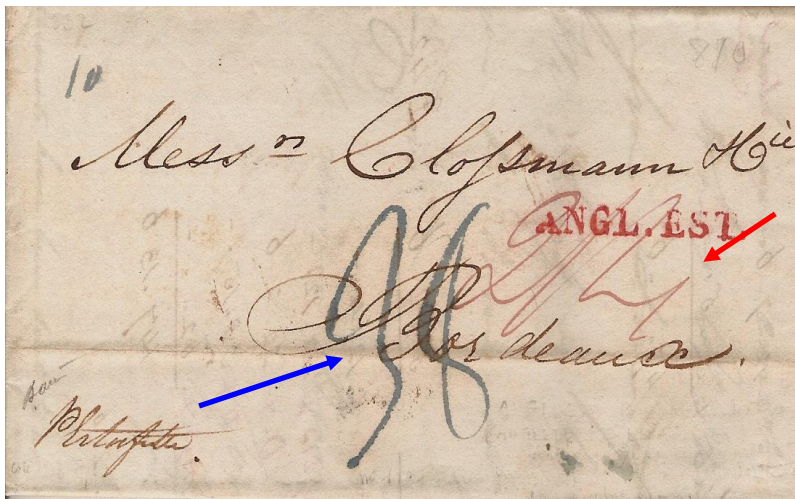


Courrier de 1830 au départ de Londres en Port Payé avec indication de la taxe perçue en rouge : 1sh 2p.

Se composant de : Londres à Douvres : 1sh 2p. pour une feuille

Douvres à Calais : 6 décimes	} 15 décimes pour moins de 7g1/2 en Port Du
Calais à Paris : 6 décimes	
Port Estafette : 3 décimes	

ANGL. EST. destination : BORDEAUX

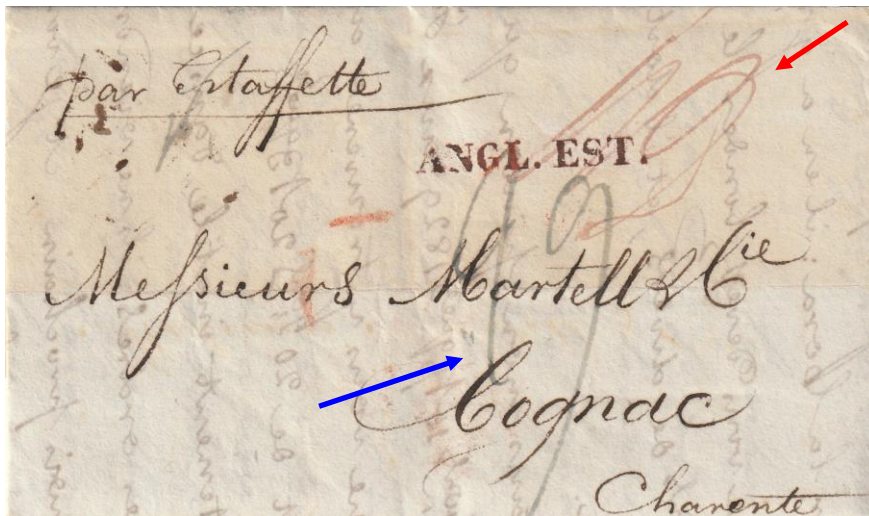


Courrier de 1832 au départ de Londres en Port Payé avec indication de la taxe perçue en rouge : 2sh 4p.

Se composant de : Londres à Douvres : 2sh 4p. pour deux feuilles

Douvres à Calais : 12 décimes	} 38 décimes pour moins de 15g 3 ^e échelon en Port Du
Calais à Bordeaux : 20 décimes	
Port Estafette : 6 décimes	

ANGL. EST. destination : COGNAC



Courrier de 1832 au départ de Londres en Port Payé avec indication de la taxe perçue en rouge : 1sh 2p.

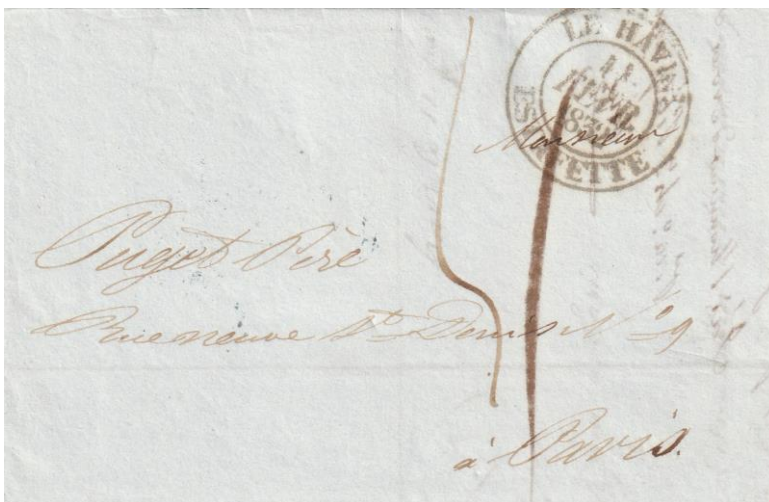
Se composant de : Londres à Douvres : 1sh 2p. pour deux feuilles

Douvres à Calais : 6 décimes	} 29 décimes moins de 15g
Calais à Cognac : 20 décimes	
Port Estafette : 3 décimes	

On pourra trouver encore d'autres combinaisons voire destinations et origines. Ce type de présentation peut entrer dans une petite étude pour une thématique sur le cheval et bien entendu pour l'évolution du transport du courrier.

En complément, une marque timbre à date : ESTAFETTE

Au départ du Havre pour Paris dans les mêmes années, ici 1832



Taxe de 15 décimes
soit : 1fr50

Guy SEVIN